



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023_05_23_02

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet 73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice: 35 Quorum: 18

Présents: 24

Ayant donné un Pouvoir : 08

Absents: 03

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 32 <u>Résultat du vote</u> : Abstention : 0

Suffrages exprimés: 32

Pour: 32 Contre: 0

Majorité absolue des suffrages

exprimés: 17

<u>Secrétaire de séance</u>: Jean-Claude PARAVY

Date de la convocation :

16/05/2023

24 présents : Avressieux : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. BOURBON Marie-Christine. Belmont-Tramonet: Mme Champagneux: Mme SAUNIER Elise. Domessin: Mme ANDRE Valérie, MM. LESAGE Claude, PICHE Barthélémy. La Bridoire : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. Pont de Beauvoisin: Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. Rochefort: M. ARGOUD Yves. Saint Béron: Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. Saint Genix-les-Villages: Mme PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. Sainte Marie d'Alvey: M. PERSON Philippe. Verel-de-Montbel: M. CEVOZ-MAMI Christian.

<u>08 Pouvoirs</u>: M. VERGUET Nicolas à Mme BOURBON Marie-Christine, M. CAGNIN Georges à Mme SAUNIER Elise, Mme HERRAULT Françoise à Mme ANDRE Valérie, Mme MADELON Caroline à M. LESAGE Claude, M. LARDE Alain à M. PERROT Alain, Mme COUDURIER Françoise à M. PARAVY Jean-Claude, Mme LABBAY Catherine à M. REVEL Daniel, Mme MESTRALLET Nadège à Mme PICARD Marie-France

<u>03 Absents</u>: Mme YACONO Céline, M. BILLON Pierre, M. CORMIER Philippe.

OBJET: ELECTION DES DELEGUES AU SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard)

- Vu le Code général des Collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 15/12/2017 portant statuts de la Communauté de Communes ;
- Vu l'adhésion de la Communauté de Communes au SMAPS;
- Vu les statuts du SMAPS précisant que « le Comité syndical est composé de 6 délégués titulaires et de 6 délégués suppléants désignés par les Communautés de Communes membres ».
- Vu la composition du Comité syndical du SMAPS ci-dessous :

SMAPS	CC Yenne	6	6	Syndicat Mixte fermé
	CC Lac d'Aiguebelette	.6	6	Compétences : voir statuts
	CC Val Guiers	- 6	6	Pour la CCVG le territoire des 11 Communes est concerné
	TOTAL	18	10	Les statuts du SMAPS prévoient 6 Titulaires + 6 Suppléants par Communauté de Communes membres Soit pour la CCVG : 6 Titulaires et 6 Suppléants

 Vu l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22/06/2020 portant possibilité de dérogation à l'élection au scrutin secret des délégués au sein des Syndicat mixtes fermés jusqu'au 25/09/2020, sous réserve de l'unanimité de l'organe délibérant;

Il appartient au Conseil communautaire de désigner ses représentants.



Monsieur le Président informe l'assemblée avoir reçu les démissions de MM. Barthélémy PICHE, titulaire, et M. Philippe VITTOZ, suppléant, de leurs fonctions au SMAPS. Il est nécessaire de les remplacer.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

PROPOSE au Conseil communautaire, qui accepte à l'unanimité, de ne pas voter au scrutin secret mais de voter à main levée.

Se porte candidat en tant que délégué titulaire :

M. BERTHIER Yves

Se porte candidat en tant que délégué suppléant :

M. PERSON Philippe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Vu les résultats du scrutin,

Par 32 voix pour, aucune voix contre, aucune abstention,

➤DESIGNE en tant que représentants de la Communauté de Communes Val Guiers au sein du SMAPS les délégués suivants :

6 Délégués titulaires :

- M. REGALLET Paul: élu le 28 juillet 2020;
- M. CAGNIN Georges: élu le 28 juillet 2020
- M. VERGUET Nicolas : élu le 28 juillet 2020
- M. BERTHIER Yves : élu le 23 mai 2023
- M. PARAVY Jean-Claude : élu le 28 juillet 2020
- M. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre : élu le 28 juillet 2020

6 Délégués suppléants :

- M. LESAGE Claude : élu le 28 juillet 2020
- M. PERROT Alain : élu le 28 juillet 2020
- M. CEVOZ-MAMI Christian: élu le 28 juillet 2020
- M. PERSON Philippe: élu le 23 mai 2023
- Mme FERRARI Myriam : élu le 28 juillet 2020 ;
- M. ARGOUD Yves : élu le 28 juillet 2020 ;

>MANDATE le Président pour faire le nécessaire.

Le Président,

- -Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.
- -Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 06/06/2023,

LE PRESIDENT, Paul REGALLET



LE SECRETAIRE DE SEANCE Jean-Claude PARAVY